

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que CNIA Assurance, représentée par son Président Directeur Général M. Moulay Hafid Elalamy, a déclaré le 18 mars 2009, avoir acquis, le 13 mars 2009, sur le marché central et le marché de blocs respectivement 21.777 actions et 827.780 actions Sokvis Nord Afrique, au cours unitaire de 72,00 dh franchissant, directement, à la hausse les seuils de participation de 5% et 10% du capital de ladite société.

Suite à cette transaction CNIA Assurance détient :

-directement 1.269.707 actions Stokvis Nord Afrique, soit 13,80% du capital ;

-et indirectement, à travers sa filiale Assurances Essaada, 17.240 actions Stokvis Nord Afrique, soit 0,18% du capital.

La participation totale (directe et indirecte) de CNIA Assurance dans le capital de Stokvis Nord Afrique est de 13,98% du capital.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement du seuil précité, CNIA Assurance envisage de siéger au conseil d'administration de Stokvis Nord Afrique.

Contact CDVM :

Tel : 037 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières